



---

De la vision partagée  
à l'action commune:  
**mise en œuvre de la  
stratégie globale de l'UE**  
Année 1

---

Une stratégie globale  
pour la politique étrangère et de  
sécurité de l'Union européenne



European Union  
Global Strategy

De la vision partagée  
à l'action commune:  
**mise en œuvre de la  
stratégie globale de l'UE**  
Année 1



# TABLEAU DE CONTENU

---

AVANT-PROPOS DE FEDERICA MOGHERINI p.05

---

1 INTRODUCTION p.10

---

2 MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE LA SGUE p.13

- Résilience des États et des sociétés dans notre voisinage oriental et méridional p.13
- Une approche intégrée des conflits et des crises p.18
- Sécurité et défense p.22

---

3 CHANGER LA MANIÈRE DONT NOUS TRAVAILLONS:  
UNE UNION DE LA CONCERTATION p.28

- Le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs p.29
- Diplomatie publique p.34

---

4 PERSPECTIVES p.38

---



# Avant-propos de Federica Mogherini

Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité / Vice-présidente de la Commission européenne

Nous avons vécu une année riche en événements, tant en Europe qu'au-delà. Lorsqu'au mois de juin 2016, j'ai présenté la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, le monde était bien différent. Depuis lors, la stratégie globale nous a aidés à orienter notre politique étrangère et de sécurité en ces temps difficiles.

La stratégie globale a tout d'abord fait office de tremplin pour relancer le processus d'intégration européenne après le référendum britannique. Au lendemain de ce référendum, voici un an, nombreux étaient ceux qui prédisaient un déclin "inévitabile" de l'Union européenne, imaginant que la stratégie globale serait reléguée à l'arrière-plan ou apparaîtrait très vite dépassée. D'autres nous ont affirmé que le changement préconisé par la stratégie globale mettrait des années à se concrétiser, voire n'opérerait jamais. Cela n'a pas été le cas. Au contraire, nous avons travaillé rapidement, et en toute unité, à la mise en œuvre concrète de la stratégie, en commençant par les aspects liés à la sécurité et à la défense. Dans ce domaine, nous avons davantage avancé ces dix derniers mois qu'au cours des dix dernières années. Le nouveau centre de commandement destiné aux missions militaires de formation et de conseil de l'UE a vu le jour. Un examen annuel coordonné des budgets nationaux dans le secteur de la défense est en train de prendre forme. Les travaux

préparatoires en vue d'une coopération structurée permanente dans le domaine de la défense entre les États membres intéressés progressent également.

Loin d'être dépassée, la stratégie globale a résisté à l'épreuve du temps au cours d'une année très dense. L'impulsion qu'elle a donnée en faveur d'une Union européenne de la sécurité et de la défense, en complémentarité avec l'OTAN et tous nos partenaires, a devancé le débat relatif au partage des charges dans le domaine militaire au sein de l'Alliance atlantique. Tandis que le rôle crucial du système des Nations unies, l'importance de la coopération au développement ou encore la réalité du changement climatique sont mis en question, la stratégie globale est venue rappeler l'intérêt stratégique, pour l'Union européenne, d'un ordre mondial fondé sur la coopération. Elle nous a aidés à nager à contre-courant, en préservant notre unité et en bâtissant des alliances mondiales fortes articulées autour de nos priorités essentielles.

La stratégie mondiale a montré à nos partenaires que l'Union européenne demeurera une puissance mondiale fiable et un garant solide de la sécurité. Au cours de l'année écoulée, nous avons coopéré plus étroitement que jamais avec les Nations unies, et la demande formulée dans la stratégie globale en faveur d'une gouvernance mondiale réformée rencontre un écho dans l'ambitieux programme de réforme du système des Nations unies préconisé par leur nouveau Secrétaire général, António Guterres. Notre soutien à l'accord de Paris sur le changement climatique, aux objectifs de développement durable ou aux opérations de maintien de la paix constituent un point de référence pour nos partenaires du monde entier. L'Union européenne est aujourd'hui de plus en plus perçue comme un partenaire solide et indispensable pour la paix, la sécurité et le développement humain de par le monde.

La stratégie globale n'a cependant pas pour seule finalité de maintenir le cap dans des circonstances difficiles. Elle se veut être également vecteur de changement. Il s'agit de réaliser le potentiel de notre politique étrangère pour rendre l'Europe plus forte et notre monde plus pacifique, et pour apporter une plus grande sécurité à nos citoyens. La stratégie globale énonce une vérité très simple: dans un monde de géants confronté à des défis planétaires, nous ne pouvons influencer le cours des événements qu'en tant qu'Union. Notre potentiel commun est en effet sans pareil. L'Union européenne et ses États membres investissent ainsi davantage dans la coopération au développement que le reste du monde. Cette année, pour la toute première fois, nous sommes parvenus à arrêter une politique de développement commune, le "consensus européen pour le développement", valable pour l'ensemble des institutions européennes et des États membres. D'une vision partagée découle l'action commune.

Notre approche des conflits et des crises évolue elle aussi. Au-delà de la gestion des crises, nous nous attachons plus particulièrement à faire en sorte de prévenir de nouvelles guerres, de nouvelles catastrophes humanitaires, de nouvelles crises des réfugiés. Nous nous efforçons en outre de planifier en temps utile la reconstruction après les crises, depuis la Syrie et l'Iraq jusqu'au Nigeria, car si nous voulons la paix, nous devons préparer la paix. La stratégie globale relève que des événements survenant à l'extérieur de nos frontières ont un impact direct sur notre propre sécurité. Nous avons donc renforcé notre coopération avec nos voisins et partenaires, aussi bien au niveau de la lutte contre le terrorisme que dans le cadre d'une meilleure gestion des flux migratoires.

Les choses peuvent évoluer, lorsque nous unissons nos efforts, en poursuivant un objectif clair, pour transformer un projet en actions concrètes. Ce premier rapport sur l'état des travaux



relatifs à la mise en œuvre de la stratégie globale répertorie les réalisations de l'année écoulée et doit nous aider à tracer la voie à suivre. Une Union européenne plus forte et plus sûre est possible: ensemble, nous sommes en train d'y parvenir.



# 1/ Introduction

Nous avons vécu une année riche en événements au sein et en dehors de l'Union européenne. Sur le plan interne, nous avons connu le référendum au Royaume-Uni, une succession d'élections capitales dans plusieurs pays européens, le début d'une reprise économique soutenue et le 60<sup>e</sup> anniversaire des traités de Rome, qui a été l'occasion à la fois de célébrer notre passé et de projeter nos espoirs vers l'avenir. La nouvelle administration américaine est en train de redéfinir le rôle de l'Amérique sur la scène internationale. Les conflits et les tensions en cours dans nos voisinages proches et lointains et la menace persistante du terrorisme sur tous les continents, y compris au cœur de l'Europe, continuent d'affecter la vie quotidienne des citoyens ordinaires.

Ensemble, ces tendances et ces événements ont fait de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne (SGUE), présentée par la haute représentante et vice-présidente de la Commission européenne (HR/VP), Federica Mogherini, au Conseil européen en juin 2016, un outil approprié pour faire face à la complexité du contexte qui prévaut à l'intérieur et au-delà des frontières de l'UE. Comme le suggère l'intitulé de la SGUE lui-même – Vision partagée, action commune: une Europe plus forte –, les travaux effectués n'avaient pas vocation à mettre fin à l'élaboration d'une vision partagée, mais à donner une nouvelle impulsion au moyen d'une action commune. C'est la raison pour laquelle les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont salué la présentation de la stratégie et ont invité la haute représentante, la Commission et le Conseil à faire progresser les travaux.

Les événements de cette année n'ont fait que confirmer les priorités que nous avons recensées dans la SGUE et ont accéléré

le rythme de nos travaux. Nos efforts en faveur d'un renforcement de la coopération dans l'UE en matière de sécurité et de défense, en dialogue constant avec l'OTAN et tous nos partenaires, ont anticipé le débat sur le partage des charges de part et d'autre de l'Atlantique. Notre collaboration avec les pays d'origine et de transit, visant à mieux gérer les flux migratoires, allait dans le même sens que les appels, lancés au niveau international, en faveur d'un pacte mondial sur les réfugiés et les migrants. La priorité que nous accordons à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix après un conflit a recueilli le soutien de nos partenaires, de l'Europe de l'Est au Proche-Orient, de l'Afrique à l'Amérique latine et à la région Asie-Pacifique. Notre exigence d'une réforme de la gouvernance mondiale a trouvé un écho dans l'ambitieux programme de réforme du système des Nations unies présenté par le nouveau Secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres. Notre investissement dans le multilatéralisme et notre engagement à l'égard de l'accord de Paris sur le changement climatique et des objectifs de développement durable ont cimenté de solides alliances mondiales à l'échelle de la planète.

Ce travail s'est poursuivi à un rythme soutenu, créant l'unité entre tous les États membres et les institutions de l'UE. Une telle action commune met plus que jamais l'Union en mesure de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale. Et aujourd'hui plus que jamais, les Européens et le reste du monde ont besoin d'une union mondiale forte et soudée.

La SGUE a appelé à une réflexion annuelle «sur l'état d'avancement de la stratégie, en mettant en évidence les aspects dont la mise en œuvre doit être poursuivie», une suggestion qui a été reprise et approuvée par le Conseil des affaires étrangères dans ses conclusions d'octobre 2016. Le Conseil s'est alors félicité de

la décision de la HR/VP de présenter, en juin 2017, un premier rapport annuel sur la mise en œuvre de la SGUE. À cette occasion, le Conseil a présenté, en parallèle avec la publication, par la Commission européenne, de son programme de travail annuel, les priorités pour la première année de mise en œuvre, en s'appuyant sur la feuille de route proposée par la HR/VP aux États membres en septembre 2016<sup>1</sup>. Les priorités mises en évidence pour la période 2016-2017 combinent un ensemble d'objectifs et de moyens: la résilience, une approche intégrée des conflits et des crises, t la sécurité et la défense, ainsi que les travaux sur le lien entre les aspects intérieurs et les aspects extérieurs et la diplomatie publique, à rationaliser dans tous les aspects de notre action extérieure.

Le présent rapport dresse le bilan de ce qui a été fait à ce jour, en proposant des pistes possibles pour le travail qui reste à accomplir.

---

1- Feuille de route sur le suivi de la stratégie globale de l'UE, SEAE(2016).

## 2/ Mise en œuvre des objectifs de la SGUE

La SGUE est une stratégie «globale» plutôt qu'exclusivement «sécuritaire». Elle offre avant tout une perspective cohérente pour l'action extérieure de l'UE dans son ensemble, ainsi que garanti par le traité sur l'Union européenne. La sécurité et la défense sont des éléments à prendre absolument en compte si l'UE veut jouer un rôle crédible sur la scène internationale. Toutefois, ces instruments ne montrent toute leur force et leur valeur que lorsqu'ils sont déployés parallèlement à d'autres politiques extérieures – telles que l'élargissement, le développement et le commerce – ou à des politiques ayant des implications externes, notamment dans les domaines de la migration, de l'énergie, du climat, de l'environnement, de la culture et autres. C'est cette combinaison unique d'actions qui caractérise l'approche européenne de la politique étrangère et de sécurité. Le Conseil et la Commission ont convenu qu'une telle approche de «l'ensemble de l'UE» devait être poursuivie dans la phase de mise en œuvre de la SGUE également, cette approche ayant été prise en compte dans les priorités régionales et géographiques de l'UE (voir annexe).

### ***Résilience des États et des sociétés dans notre voisinage oriental et méridional***

Près d'un quart de la population mondiale vit dans des États ou des sociétés fragiles<sup>2</sup>. Cette année, nous nous sommes efforcés en priorité d'empêcher bon nombre de ces situations de fragilité de se transformer en nouvelles guerres, en nouvelles catastrophes humanitaires, en nouvelles crises des réfugiés: nous avons œuvré au renforcement de

---

2- États de fragilité 2016: comprendre la violence, OCDE(2016).

la résilience des États et des sociétés dans notre voisinage oriental et méridional. Nous avons entamé un dialogue avec les gouvernements et les institutions ainsi qu'avec les organisations de la société civile et des acteurs privés. Nos actions ont porté sur la réforme du secteur de la sécurité en Ukraine, la formation des garde-côtes libyens, le soutien aux réfugiés syriens et à leurs communautés d'accueil, la mise sur pied d'un plan d'investissement extérieur européen pour les entreprises privées et l'investissement en toute sécurité dans les régions fragiles de notre voisinage.

La résilience n'est pas un concept nouveau. Il s'agit d'un concept qui est utilisé depuis plusieurs années parmi les acteurs de l'aide humanitaire et de l'aide au développement – depuis la communication de la Commission de 2012 sur la résilience, les conclusions du Conseil adoptées par la suite et le plan d'action pour la résilience 2013-2020 – et plus récemment par les acteurs de l'énergie et du climat, ainsi que de la sécurité et de la défense. Afin de traduire pleinement ce concept commun en action commune, la Commission et la haute représentante ont publié, en juin 2017, une communication conjointe sur la résilience<sup>3</sup>. Cette communication s'appuie sur l'expérience en cours dans le contexte de l'aide humanitaire et au développement et fournit un cadre stratégique commun dans lequel les différents axes de travail dans l'UE peuvent être coordonnés plus efficacement entre eux et avec les partenaires extérieurs.

Un accent particulier est mis sur la résilience dans les pays du voisinage oriental et méridional de l'UE. Cela reflète les engagements politiques spécifiques du processus d'adhésion et de la politique de voisinage de l'UE.

---

3- Communication conjointe de la haute Représentante et de la Commission au Parlement européen et au Conseil intitulée «Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE», JOIN(2017) 21 final, 7.6. 2017.

Le réexamen de 2015 de la politique européenne de voisinage a été étroitement coordonné avec les travaux sur la stratégie globale, et la mise en œuvre de ce réexamen est un élément majeur de nos travaux sur le renforcement de la résilience dans la région. Un rapport conjoint sur la mise en œuvre du réexamen de la politique européenne de voisinage a été publié le 18 mai 2017<sup>4</sup>.

L'Union européenne adopte une approche fondée sur la notion de «transformation» à l'égard de la résilience, visant à protéger les droits, à renforcer la participation à la vie politique et à promouvoir le développement durable et la sécurité. Nous visons à atteindre cet objectif d'une manière qui permette aux États et aux sociétés de résister, de s'adapter, de réagir et de faire face aux chocs et aux crises lorsqu'ils surviennent.

L'approche multidimensionnelle de l'UE à l'égard de la résilience est bien illustrée dans le cas de l'Ukraine. Le soutien financier de l'UE au processus de réforme de l'Ukraine, notamment en matière de lutte contre la corruption, d'amélioration de son administration publique et de son appareil judiciaire, ainsi que le soutien à la société civile renforcent la résilience de ce pays.

En Libye, nous aidons les communautés à être résilientes face aux doubles chocs des conflits et de la migration: nous avons travaillé en parallèle avec les autorités libyennes – dont les autorités locales et les maires – et avec les organisations internationales pour faciliter les conditions de vie des migrants à l'intérieur du pays.

---

4- Rapport conjoint au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Rapport sur la mise en œuvre du réexamen de la politique européenne de voisinage. JOIN(2017) 18 final.



En Jordanie et au Liban, nous avons reconnu la remarquable solidarité dont fait preuve la population locale à l'égard des réfugiés, et l'effet potentiellement déstabilisateur de la crise syrienne sur les pays voisins qui étaient déjà soumis à une forte pression. D'une part, nous nous efforçons de faire en sorte que les enfants et les jeunes syriens soient certains de bénéficier d'un enseignement et d'une formation professionnelle de qualité: ils doivent savoir qu'ils ne seront pas des réfugiés pour toujours. D'autre part, notre aide se concentre sur l'intégration des réfugiés d'une manière qui soutienne les communautés d'accueil et l'ensemble de l'économie.

En ce qui concerne l'Iran, l'UE, par l'intermédiaire de la haute représentante, a continué à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du plan d'action global commun (JCPOA) en tant que coordinatrice de la commission conjointe. En outre, et conformément aux conclusions du Conseil des affaires étrangères de novembre 2016, l'UE a également renforcé sa stratégie de développement progressif des relations avec l'Iran, à la suite de la déclaration conjointe adoptée par la HR/VP et le ministre iranien des affaires étrangères, Javad Zarif, en avril 2016.

Le soutien de l'UE à la réforme de l'administration civile de la Tunisie est conforme à notre engagement à garantir une stabilité durable, qui ne peut être fondée, à long terme, que sur la gouvernance responsable, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.

Nos travaux en matière de résilience sont également mis en évidence par la contribution de l'UE à la stabilité dans la région du Sahel, où différents instruments, dont les missions PSDC, se complètent mutuellement pour renforcer la résilience des États concernés et des sociétés locales. L'aide humanitaire européenne

contribue à la gestion de la crise immédiate liée aux personnes déplacées, tandis que la coopération au développement lutte contre les causes profondes à long terme de la pauvreté, complétée par des actions en faveur de la création d'emplois, de l'accès à l'éducation, de la gouvernance, de la santé et de l'atténuation du changement climatique.

La réponse de l'UE à la crise qui frappe le nord du Nigeria est un autre bon exemple de cette approche. Elle est fondée sur une analyse commune (menée avec la Banque mondiale et les Nations unies) et une planification stratégique conjointe: en nous appuyant sur la réaction d'urgence existante, nous passons progressivement à des opérations de relèvement et de réhabilitation, en recourant à la fois à des fonds humanitaires et à des fonds de développement.

La résilience est aussi un principe directeur de l'action de l'UE avec l'Amérique latine et les Caraïbes, en particulier en matière de sécurité des citoyens.

Comme le souligne la SGUE, il n'existe pas de recette unique pour devenir résilient. La résilience sera propre à chaque région, à chaque pays et à chaque communauté: elle est liée au contexte. Pour cette raison, nous ambitionnons d'élaborer une analyse et un suivi davantage fondés sur la connaissance des risques, en appliquant une approche qui est à la fois plus profonde – étudiant les points forts et les faiblesses de l'État, de la société et des communautés – et plus large – remédiant aux faiblesses recensées dans les différents secteurs. Nous tenons également compte de la manière dont la résilience externe peut avoir une incidence sur la propre résilience de l'UE dans des domaines tels que les menaces hybrides, la cybersécurité, les communications stratégiques et la lutte contre le terrorisme.

L'alerte précoce doit ensuite être suivie d'une action rapide. À cette fin, la communication conjointe propose une stratégie de l'UE visant à promouvoir la résilience en coopérant avec ses États membres afin de garantir des réponses politiques/diplomatiques rapides et concertées aux faiblesses, y compris aux conflits violents naissants et à leur prévention. La résilience est un élément central des instruments de programmation et de financement de l'UE, notamment en ce qui concerne la participation à la vie politique, le développement socio-économique, le changement climatique et la protection de l'environnement, la migration et les déplacements forcés. La communication conjointe promeut l'enrichissement du dialogue politique sectoriel avec les pays partenaires en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'action menée par l'UE pour renforcer sa propre résilience, par exemple dans des domaines tels que les infrastructures critiques, l'emploi, l'énergie, l'adaptation au changement climatique, la santé et la recherche. Elle prévoit aussi le renforcement des travaux conjoints en cours sur la résilience avec les partenaires internationaux, notamment les Nations unies et d'autres organisations internationales.

### ***Une approche intégrée des conflits et des crises***

Notre action extérieure est de plus en plus attentive à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix après un conflit, qui vont au-delà de la simple gestion de crise. Lors de la conférence internationale de Bruxelles sur l'avenir de la Syrie et de la région, co-organisée par l'UE, en avril 2017, la communauté internationale a commencé à réfléchir également à la reconstruction du pays, laquelle devra commencer lorsqu'une transition politique aura réellement été amorcée. Ensemble les acteurs régionaux et, surtout, représentants de la société civile syrienne, ont accueilli favorablement cette approche et ont salué son impact positif en soutien à la paix.

En Colombie, nous avons veillé à ce qu' un accord de paix une fois signé, nous puissions intervenir en fournissant un soutien financier en faveur de la réconciliation. En Afghanistan, nous avons couplé nos efforts de stabilisation à l'intérieur du pays avec des efforts diplomatiques renouvelés, conjointement avec les puissances régionales, en faveur de la paix.

L'approche intégrée s'appuie sur le plan d'action 2016-2017 relatif à l'approche globale, auquel elle succède<sup>5</sup>. La HR/VP a créé une division spécialisée appelée PRISM (prévention des conflits, état de droit/réforme du secteur de sécurité/approche intégrée, stabilisation et médiation) en tant que point de contact au sein du Service européen pour l'action extérieure. Conjointement avec les services de la Commission, PRISM a élaboré un «document de réflexion "SEAE/ services de la Commission sur l'approche intégrée», examiné avec les États membres en juin 2017.

L'approche intégrée à l'égard des crises et conflits dresse l'inventaire des bonnes pratiques déjà en place et implique une approche pluridimensionnelle, grâce au recours à l'ensemble des politiques et instruments disponibles; une approche par phases, dans le cadre de laquelle l'UE agit à tous les stades du cycle d'un conflit; une approche à plusieurs niveaux, dans le cadre de laquelle l'UE agit aux niveaux local, national, régional et mondial des conflits; et une approche multilatérale associant tous les acteurs clés présents dans un conflit et nécessaires à sa résolution. Ainsi, nous répondons à la nécessité d'une analyse en commun des conflits. Nous continuons aussi de développer notre soutien à la médiation dans le cadre des travaux de l'UE en faveur de la paix et de la réforme du secteur de sécurité.

---

5- Document de travail conjoint des services intitulé «Faire progresser l'approche globale de l'UE à l'égard des conflits et des crises extérieures- Plan d'action 2016-2017», Bruxelles, le 19 juillet 2016 (OR. en) 11408/16.

L'approche intégrée décrit la manière de garantir une réponse rapide et efficace à une crise, à savoir par l'intensification des synergies entre le mécanisme de réaction aux crises du SEAE, le centre de coordination de la réaction d'urgence de la Commission européenne (ERCC) et les autres systèmes de réaction d'urgence appliqués dans les différentes institutions de l'UE, le déploiement de missions et d'opérations de gestion des crises ou de renforcement des capacités dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Parallèlement, nous mettons davantage l'accent sur les questions humanitaires et de protection civile, tout en assurant le lien avec les politiques de développement.

Dans les principaux cas concernés, l'approche intégrée est déjà mise en œuvre. Nous avons tout particulièrement mis l'accent sur l'utilisation cohérente des instruments de sécurité et de développement. Dans la région du Sahel, par exemple, nous soutenons la création de la force militaire conjointe du G5 Sahel, tout en continuant à investir dans le développement de la région, et notamment la création d'emplois, les infrastructures, la santé et l'éducation. Cette approche a été particulièrement mise en évidence par les ministres du G5 Sahel lors de la 3e réunion ministérielle UE-G5, qui s'est tenue le 5 juin à Bamako, coprésidée par la HR/VP.

La stratégie de l'UE en faveur de la Syrie fusionne les travaux effectués pour trouver une solution politique aux niveaux national, régional et international dans le cadre du processus de Genève, avec les efforts consentis au niveau local avec la société civile syrienne, les conseils locaux, le gouvernement intérimaire syrien et le soutien au dialogue en vue de la réconciliation nationale.

En Colombie, l'UE combine son soutien politique fort, fourni notamment par l'intermédiaire de l'envoyé spécial de la HR/VP, Eamon Gilmore, avec toute une série de projets couvrant le

développement rural dans les territoires anciennement disputés, le déminage, le soutien à la réintégration des anciens enfants soldats, ainsi que les activités de réconciliation. Le fonds fiduciaire de l'UE pour la Colombie a été créé avec 19 États membres participants œuvrant au développement local et à la réconciliation: il s'agit d'un bon exemple de l'influence de l'UE en tant que médiateur mondial, qui découle de l'utilisation stratégique et coordonnée des outils et activités politiques, techniques et liés à la sécurité.

L'approche de l'UE à l'égard de l'appui à une solution politique à la crise en Libye combine les opérations relevant de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) avec l'utilisation des instruments d'intervention et de financement de l'Union, ainsi qu'avec une forte approche diplomatique et une préoccupation constante pour les droits de l'homme.

L'UE intensifie également ses travaux sur l'analyse des conflits. Les récentes analyses de conflit concernant la Jordanie, l'Égypte et le Burundi ont été effectuées avec l'aide des institutions de l'UE et de tous les États membres présents sur place. L'UE a veillé à la participation des Nations unies, de la Banque mondiale et des organisations de la société civile à ces ateliers. Elle a également revu son système d'alerte précoce afin de mettre davantage l'accent sur l'action rapide que sur l'alerte précoce. Tant les ambassades des États membres que les délégations de l'UE sont désormais davantage associées au processus pour lancer des actions intégrées sur le terrain. L'UE et les Nations unies ont convenu de tenir des conférences vidéo trimestrielles en matière de prévention des conflits afin de développer la coopération et les synergies. Un bureau de l'UE a été ouvert à Agadez, regroupant sous un même toit les acteurs de l'UE chargés de la sécurité, de la migration et du développement.

L'UE a déployé des missions intégrées portant sur la réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine, au Mali et en Somalie. En réponse à un appel lancé par la République centrafricaine et les autorités nigérianes, l'Union européenne, de concert avec les Nations unies et la Banque mondiale, a aidé ces autorités à effectuer des évaluations portant sur le relèvement du pays et la consolidation de la paix: ces analyses ont été d'une importance essentielle pour leurs plans de développement nationaux et pour l'aide au développement de l'UE accordée à ces pays (ainsi que pour celle des Nations unies, de la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement).

L'UE, de concert avec ses États membres, met actuellement au point une action de stabilisation innovante dans le centre du Mali pour prévenir une nouvelle escalade de la violence et renforcer la sécurité humaine. Cela facilitera également le déploiement d'outils supplémentaires de l'UE (projets de développement, opérations de la PSDC) ainsi que des initiatives des États membres. L'idée est de détacher des experts auprès des structures administratives locales afin de soutenir la mise en œuvre d'un plan de consolidation de la paix. Les préparatifs de cette action sont en cours, en étroite coordination avec les Nations unies et les autorités maliennes. Comme la résilience, l'approche intégrée est déjà une réalité.

### ***Sécurité et défense***

Dans le domaine de la sécurité et de la défense, davantage de progrès ont été réalisés au cours des dix derniers mois qu'au cours de la dernière décennie. Des projets qui, voilà encore un an, semblaient irréalisables - qu'il s'agisse de la mise en place d'une capacité de planification et de conduite des missions militaires de l'UE à mandat non exécutif ou de la mise en œuvre d'une coopération structurée permanente entre les États membres désireux et en mesure d'établir une telle coopération

- sont en passe de devenir réalité. Les bases d'une union européenne de la sécurité et de la défense sont en train d'être édifiées rapidement et de manière solide.

Dans le cadre de la SGUE, il a été appelé à la mise en place d'une stratégie sectorielle qui devra être arrêtée par le Conseil et qui «devrait préciser davantage, sous l'angle civil et militaire, le niveau d'ambition, les tâches, les exigences et les priorités en termes de capacités découlant de la présente stratégie». Le plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense<sup>6</sup> présenté en novembre 2016 par la HR/VP a été beaucoup plus ambitieux.

S'appuyant sur le plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense, le Conseil des affaires étrangères, dans ses conclusions de novembre 2016, s'est accordé sur le nouveau niveau d'ambition en matière de sécurité et de défense, sur la base de trois priorités stratégiques découlant de la SGUE, à savoir la capacité de réaction face aux conflits et crises externes, le renforcement des capacités des pays partenaires et la protection de l'UE et de ses citoyens. Dans cette perspective, le Conseil a présenté treize chantiers visant à doter l'UE des moyens d'atteindre son niveau d'ambition déclarée. En décembre 2016, ce niveau d'ambition ainsi que le programme de travail ont été approuvés par le Conseil européen, dans le cadre d'un ensemble de mesures plus vastes concernant la défense qui englobaient également la mise en œuvre de la déclaration conjointe de Varsovie signée par les dirigeants de l'UE et de l'OTAN, d'une part, et le plan d'action européen de la défense<sup>7</sup> présenté par la Commission européenne, dont l'objectif

---

6- Plan de mise en œuvre en matière de sécurité et de défense, Bruxelles le 14 novembre 2016, (OR.en) 14392/16.

7- Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, intitulée: «Plan d'action européen de la défense», Bruxelles le 30.11.2016, COM(2016) 950 final.



est de faciliter et d'encourager la coopération en matière de défense entre les États membres par la mise en place d'une part d'un «volet recherche» et d'autre part d'un «volet capacités».

Le premier semestre de 2017 a été marqué par des progrès rapides en ce qui concerne plusieurs des chantiers définis par le Conseil et le Conseil européen. L'UE a mis en place, au sein de son État-major (EMUE), une capacité militaire de planification et de conduite (MPCC) chargée des missions militaires à mandat non exécutif, qui fera l'objet d'un examen d'ici la fin de 2018. Le directeur de la MPCC a pris les fonctions de commandant des missions militaires PSDC de l'UE à mandat non exécutif, à savoir à l'heure actuelle les trois missions de formation de l'UE déployées respectivement en République centrafricaine, au Mali et en Somalie. Le Conseil a également convenu de mettre en place une cellule commune de coordination en matière de soutien afin de renforcer les synergies entre les missions civiles et militaires de l'UE. Parallèlement, l'UE a renforcé son appréciation de la situation civilo-militaire grâce aux travaux menés conjointement par le centre de situation et du renseignement de l'UE et la direction «renseignement» de l'EMUE au sein du SEAE.

Comme l'a préconisé la SGUE, le Conseil a également convenu de mettre en place un examen annuel coordonné en matière de défense (EACD). Ce mécanisme facilitera un partage régulier et systématique d'informations entre les États membres sur leur processus de planification de la défense et la mise en œuvre du plan de développement des capacités. Il appuiera la fourniture de capacités et promouvra activement une coopération renforcée en matière de défense entre les États membres. Un exercice pilote concernant l'EACD sera lancé à compter de l'automne 2017, dans la perspective de la présentation aux ministres de la défense d'un premier rapport touchant à l'EACD dans le courant de l'année 2018.

La réaction rapide et les capacités civiles représentent deux autres domaines d'action recensés par le Conseil. S'agissant de la réaction rapide militaire, le Conseil a convenu d'un certain nombre d'actions visant à améliorer la préparation, la modularité et l'efficacité du financement des groupements tactiques de l'UE, en vue d'accroître leur souplesse de déploiement et leur flexibilité. En ce qui concerne l'efficacité du financement, le Conseil a défini des orientations pour la prochaine révision du mécanisme Athena. Ces avancées ont non seulement fait la preuve de leur utilité en tant qu'instrument de coopération et de transformation mais aussi elles revêtent une importance capitale pour la crédibilité des capacités de réaction rapide militaire de l'UE. S'agissant des capacités civiles, la haute représentante a été chargée par le Conseil de travailler à un réexamen des domaines prioritaires concernant les capacités pour la gestion civile des crises définis à Feira, à la lumière de la SGUE, du nouveau niveau d'ambition et des défis actuels en matière de sécurité. Des travaux sont également menés en vue de renforcer la capacité de réactivité des missions civiles de la PSDC: des propositions ont été présentées en vue de la création d'une capacité de réactivité centrale qui permettrait une action plus rapide sur le terrain.

Enfin, et c'est là peut-être le plus important, le Conseil a convenu d'étudier l'activation d'une coopération structurée permanente (CSP). La CSP, tel que le prévoient les traités, permet aux États membres désireux et en mesure de participer à cette coopération de souscrire entre eux des engagements plus contraignants en vue des missions les plus exigeantes. Le Conseil a convenu de réfléchir à la mise en place d'une CSP qui serait à la fois inclusive et ambitieuse, ouverte à tous les États membres désireux de souscrire les engagements nécessaires et de remplir les critères fixés. Des travaux sont en cours pour définir la structure de gouvernance de la CSP, les engagements ainsi que les projets

initiaux susceptibles d'être élaborés dans ce cadre. La CSP offre la possibilité de faire un bond en avant décisif en matière de sécurité et de défense européennes. Elle instaurerait un cadre contractuel contraignant à l'intérieur duquel les États membres participants s'engageraient de concert en faveur de la poursuite d'une ambition et d'un objectif communs.

Si la CSP, l'EACD et le Fonds européen de la défense ont chacun leurs avantages, il est de plus en plus manifeste qu'ils peuvent se renforcer mutuellement. La CSP pourrait constituer un mécanisme permettant de centraliser, dans un cadre plus contraignant, des projets de coopération répondant aux priorités de l'UE. Le Fonds, quant à lui, coordonnerait, compléterait et renforcerait les investissements nationaux dans la recherche en matière de défense, la mise au point de prototypes et l'acquisition d'équipements et de technologies de défense et fournirait aux États membres une incitation appréciable en faveur de l'adoption d'une approche plus collaborative. La CSP, une fois activée, servirait de fil rouge entre les capacités opérationnelles de l'UE, les initiatives en matière de développement des capacités et le soutien au développement technologique et industriel dans le domaine de la défense, ce qui rehausserait le niveau de la sécurité et de la défense en Europe.

L'agence européenne de défense joue un rôle clé dans le soutien de toutes ces initiatives. Elle prend également une part active à la mise en œuvre d'autres aspects des travaux consacrés à la sécurité et à la défense, en particulier la révision du plan de développement des capacités d'ici au printemps 2018.

Renforcer la sécurité et la défense dans l'Union européenne implique de renforcer également l'OTAN et la coopération entre l'UE et l'OTAN, comme l'ont déclaré à plusieurs reprises la HR/VP et le Secrétaire

général de l'OTAN, M. Jens Stoltenberg. En témoigne le saut qualitatif effectué parallèlement dans les relations entre l'UE et l'OTAN au cours de l'année écoulée. Dans le prolongement de la déclaration de Varsovie, l'UE et l'OTAN mettent conjointement en œuvre, à un rythme soutenu, les 42 points d'action arrêtés en décembre 2016. Un nouveau centre européen de lutte contre les menaces hybrides a été créé à Helsinki et des travaux en commun sont actuellement menés, qui portent sur l'appréciation de la situation, les communications stratégiques, les opérations maritimes en Méditerranée, la préparation du premier exercice parallèle et coordonné à l'automne 2017 ainsi que sur le renforcement des capacités des pays partenaires, la Moldavie, la Bosnie-Herzégovine et la Tunisie ayant été retenus comme cas pilotes. S'agissant des capacités de défense, des travaux sont également en cours pour garantir la cohérence, au niveau des résultats, entre le processus d'établissement des plans de défense de l'OTAN et le plan de développement des capacités.

# 3/ Changer la manière dont nous travaillons: une Union de la concertation

La mise en œuvre de la SGUE ne s'est pas seulement traduite par l'activation des différents axes de travail concernant les objectifs stratégiques retenus par la stratégie. Elle a aussi déclenché un changement de méthode de travail, qui concerne la manière dont l'UE mène sa politique étrangère. La stratégie globale a pour leitmotiv la notion d'Union de la concertation, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le potentiel de la politique étrangère de l'UE ne peut être exploité pleinement que par une action conjointe de l'Union qui englobe l'ensemble des domaines d'action, des institutions et des États membres. Au cours de la mise en œuvre de la SGUE, une telle approche de concertation a été suivie dans tous les axes de travail indiqués plus haut. Les travaux consacrés à la sécurité et à la défense ont par exemple réuni le Conseil et les États membres, l'Agence européenne de défense et la Commission; ils ont fait l'objet de discussions avec le Parlement européen et d'un débat approfondi au sein de la communauté d'experts dans la plupart des États membres.

La même approche s'applique à un certain nombre d'initiatives, qu'il s'agisse de stratégies régionales ou thématiques, concernant aussi bien le climat, l'énergie, la gouvernance des océans et la diplomatie économique que la culture dans les relations

internationales, les initiatives pour la jeunesse et l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme.

Afin d'approfondir encore cette approche concertée, le Conseil des affaires étrangères, réuni en octobre 2016, a sélectionné deux priorités, horizontales par leur nature même, pour la première année de mise en œuvre, à savoir le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs et la diplomatie publique.

### ***Le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs***

Les travaux sur le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs consistent à faire en sorte que les initiatives intérieures et extérieures relevant d'un même domaine soient cohérentes et se renforcent mutuellement.

Étant donné l'importance que la SGUE accorde au programme à l'horizon 2030 des Nations unies, la réalisation des objectifs de développement durable fait partie intégrante de la mise en œuvre de la stratégie globale. Le nouveau consensus européen pour le développement<sup>8</sup> promeut une approche cohérente envers les populations, la planète, la prospérité, la paix et la durabilité, en conformité totale avec la SGUE, y compris en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience à tous les niveaux. Le consensus a été approuvé par la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil, ainsi que les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil: ainsi, pour la toute première fois, le consensus s'applique dans son intégralité aux institutions de l'UE et à tous les États membres de l'UE. Il est primordial pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable<sup>9</sup> de garantir la cohérence entre l'action

---

8- Le nouveau consensus européen pour le développement «Notre monde, notre dignité, notre avenir», signé le 7 juin 2017.

9- Voir les conclusions du Conseil sur la SGUE, Conseil des affaires étrangères, octobre 2016 (point 5); nouveau consensus européen sur le développement, point 9.

intérieure et extérieure. C'est pour cela que des initiatives coordonnées ont été prises non seulement en ce qui concerne la mise en œuvre sur le plan extérieur du programme à l'horizon 2030, mais aussi pour en assurer une mise en œuvre cohérente au moyen des politiques intérieures de l'UE. Cela a récemment été souligné dans les conclusions du Conseil intitulées «Un avenir européen durable: la réponse de l'UE au programme de développement durable à l'horizon 2030»<sup>10</sup>.

Le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs est décisif pour la question des migrations. Au cours de l'année dernière, l'UE a mis en place des mesures à court, moyen et long terme pour faire face au phénomène des migrations et à ses causes profondes. À l'échelle mondiale, l'UE a contribué à l'adoption, lors du sommet des Nations unies de septembre 2016, de la déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et elle travaille actuellement avec les États membres à la mise au point de pactes mondiaux. En parallèle, l'Union s'appuie sur une série d'instruments de financement tels que le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique et le plan d'investissement extérieur européen. Novateur, le plan d'investissement extérieur devrait permettre de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière en stimulant les investissements privés et la création d'emploi, notamment dans les régions vulnérables d'Afrique et du voisinage de l'UE. Le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique s'est avéré être un outil puissant pour mener une action prompte et ciblée dans plusieurs domaines liés à la migration. À ce jour, plus de 1,7 milliard d'euros ont été engagés et des contrats ont été passés pour environ 800 millions d'euros. Une aide substantielle a également été fournie au titre du fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne

---

10-Voir aussi la communication intitulée «Prochaines étapes pour un avenir européen durable: action européenne en faveur de la durabilité», COM(2016) 739 du 22.11.2016.

dans le cadre de pactes conclus avec le Liban et la Jordanie et de la facilité en faveur des réfugiés en Turquie. La facilité en faveur des réfugiés en Turquie est un mécanisme de coordination mis en place par l'Union européenne au début de 2016 pour permettre la mobilisation rapide de 3 milliards d'euros d'aide en faveur des réfugiés en Turquie.

Conformément à la SGUE, le cadre de partenariat de l'UE pour les migrations<sup>11</sup> repose sur l'idée qu'une gestion durable, digne et humaine des migrations n'est possible qu'en partenariat avec les pays d'origine et de transit des migrants. Le cadre de partenariat a contribué à développer les aspects extérieurs de la politique migratoire de l'UE et a permis de renforcer les liens entre bon nombre de politiques intérieures et extérieures. Il sert désormais de référence en matière de coopération avec nos partenaires. En ce qui concerne l'Afghanistan, l'UE a favorisé un vaste dialogue sur les migrations, ayant pour objet l'émigration à destination non seulement de l'Europe, mais aussi des pays voisins.

La démarche fondée sur le cadre de partenariat commence déjà à porter ses fruits: les migrants ont été plus nombreux au cours des trois derniers mois, de mars à mai 2017, à regagner volontairement leur pays d'origine depuis la Libye en contrepartie d'une aide au retour qu'ils ne l'ont été au total au cours de l'année 2016; nous avons considérablement renforcé notre coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations et le HCR afin de garantir une protection adéquate aux migrants placés dans les centres de détention en Libye; l'opération Sophia

---

<sup>11</sup>-Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au Conseil et à la Banque européenne d'investissement relative à la mise en place d'un nouveau cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration, Commission européenne, Strasbourg, 7 juin 2016, COM(2016) 385 final



poursuit la formation des garde-côtes libyens et, en leur fournissant des navires de patrouille, pourrait bientôt permettre aux autorités libyennes de reprendre le contrôle de leurs eaux territoriales; le SEAE, la Commission et les États membres s'emploient pleinement à mettre en place un système intégré de gestion des frontières dans toute la Libye; au Niger, des moyens de subsistance et de substitution sont fournis aux communautés locales afin de les détourner du trafic de migrants et de la traite des êtres humains; l'équipe commune d'enquête mise en place au Niger et soutenue par le fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique est opérationnelle depuis mars 2017 et a remporté son premier succès en démantelant un réseau de passeurs de migrants opérant à Tchintabaraden; des officiers de liaison nigériens ont été déployés en Italie pour faciliter l'identification des migrants en situation irrégulière; le Sénégal est en passe d'adopter un plan d'action pour sa stratégie nationale en matière de migration; une proposition d'action de stabilisation relevant de la PESC a été présentée en vue de soutenir le rétablissement de l'administration civile dans le centre du Mali; et la HR/VP a récemment annoncé une contribution de 50 millions d'euros à la Force conjointe du G5 Sahel, qui a vocation à lutter contre le terrorisme et la traite des êtres humains<sup>12</sup>.

La logique consistant à créer des synergies entre la politique étrangère et les aspects extérieurs des politiques internes de l'UE est ce qui sous-tend l'action, aux niveaux tant mondial que régional, de l'Union en matière de migration, toujours fondée sur le respect des droits de l'homme et du droit international.

---

12-Quatrième rapport d'avancement relatif au cadre de partenariat avec les pays tiers dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration, COM(2017) 350 final du 13.6.2017.

À cela s'ajoutent les mesures importantes qui ont été prises pour instaurer une Union de la sécurité authentique et efficace dans l'UE, notamment dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, le trafic d'êtres humains et la criminalité organisée.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, la Haute représentante, en coopération avec la Commission européenne et le coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme et avec le concours des agences compétentes chargées de la justice et des affaires intérieures (JAI), dont en premier lieu Europol, Eurojust, CEPOL et Frontex, a renforcé la coopération avec les partenaires prioritaires au Proche-Orient, en Afrique du Nord, dans les Balkans occidentaux et en Turquie. Nous soutenons leurs efforts visant à combler les lacunes des cadres législatifs et des capacités en menant des dialogues politiques plus intenses et ciblés sur la lutte contre le terrorisme et en mettant en place des partenariats dans ce domaine. Nous avons également intensifié notre action auprès du monde arabe, y compris par l'intermédiaire du Conseil de coopération du Golfe et de la Ligue arabe. Les priorités de l'UE en matière de sécurité intérieure sont pleinement prises en compte dans le cadre des dialogues politiques sur la lutte contre le terrorisme menés avec des pays tiers et des organisations internationales, des références spécifiques y étant faites à la coopération en matière répressive et judiciaire, à la sécurité des frontières, à la lutte contre le trafic illicite d'armes, l'extrémisme violent et le financement du terrorisme, ainsi qu'à la problématique des combattants terroristes étrangers.

Afin de renforcer davantage le lien entre les aspects intérieurs et extérieurs, le SEAE et les services de la Commission ont entrepris de faciliter la coopération entre les partenaires prioritaires et les agences chargées de la JAI, dans les limites des mandats et des capacités de chacun. Cela consiste notamment à soutenir des

initiatives visant à renforcer les capacités locales de lutte contre le terrorisme, à détacher des experts de la JAI pour des missions relevant de la PSDC et à mieux tirer parti des experts en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité déjà déployés auprès de 13 délégations de l'UE, y compris par le partage des rapports. Des efforts sont en cours pour renforcer encore la coopération, y compris l'échange d'information, entre les missions relevant de la PSDC et les acteurs de la JAI.

Les priorités liées à la criminalité organisée, telles que la lutte contre le trafic d'armes à feu dans les Balkans occidentaux, sont pleinement prises en compte dans les dialogues politiques que nous menons avec les pays tiers concernés.

Enfin, à la lumière des événements récents, la cybersécurité apparaît de plus en plus comme essentielle pour la sécurité de l'UE. Des travaux sont en cours au sein de la Commission en vue d'une révision de la stratégie de cybersécurité actuelle de l'UE et une «boîte à outils» concernant la cyberdiplomatie a été présentée.

### ***Diplomatie publique***

L'élaboration de la SGUE s'est accompagnée de la réalisation inédite d'une consultation publique dans et hors les frontières de l'UE. La HR/VP a multiplié les visites en Afrique, en Asie et en Amérique Latine pour promouvoir la coopération envisagée dans la stratégie globale.

Nous avons désormais conscience qu'il est essentiel non seulement de communiquer sur la valeur ajoutée de l'action de l'UE, mais aussi d'ouvrir de nouvelles voies par lesquelles les citoyens européens et non européens peuvent participer à l'élaboration des politiques de l'UE. Trop de jeunes se sentent

exclus des processus politiques et peinent à se trouver une place dans notre société. Le travail que nous menons cette année vise à investir dans les initiatives de dialogue existantes, mais aussi à offrir aux jeunes de nouvelles possibilités pour se faire entendre et de nouvelles voies participatives: c'est l'objectif de «Young Med Voices Plus», la nouvelle initiative lancée par la HR/VP qui a d'ores et déjà permis à un groupe de jeunes issus d'Europe et de la région méditerranéenne de mener un débat sur des propositions de mesures et de présenter celles-ci aux représentants des institutions de l'UE. Les initiatives de ce type peuvent aussi aider à construire un réseau de faiseurs d'opinion ouverts à l'UE au sein de notre région.

Le SEAE a renforcé son personnel en mettant particulièrement l'accent sur une meilleure sensibilisation du monde arabe et des Balkans occidentaux. Il s'emploie également à exploiter davantage le potentiel des 139 délégations de l'UE dans le monde en améliorant la coordination, en partageant les meilleures pratiques et en mettant en valeur les réussites locales par des activités de communication. La task force East StratCom améliore sensiblement la communication positive avec les pays du partenariat oriental sur les politiques de l'UE tout en réagissant aux activités de désinformation, en rendant notamment les médias plus résilients. Les efforts de sensibilisation tels que la campagne «Stronger Together» [Plus forts ensemble] menée en Ukraine, mettant en avant les avantages concrets du partenariat avec l'UE et apportant un soutien au programme de réformes, ont touché un large public.

L'équipe StratCom du SEAE s'apprête à élaborer un axe de travail parallèle qui ciblera le monde arabe et les Balkans occidentaux. Pour ce faire, elle s'appuiera sur les efforts déjà entrepris tels que la campagne de sensibilisation aux multiples aspects- sensibilisation

directe, formation et mobilisation de réseaux - lancée par la délégation de l'UE au Maroc.

Le programme OPEN de la Commission sert de fondement aux activités de ce type menées dans les pays du voisinage. Le projet «OPEN EU Neighbours South», par exemple, comprend une campagne numérique destinée à informer un million de jeunes sur les possibilités offertes par l'UE et à mettre en évidence les résultats tangibles de la coopération. Cette campagne numérique est complétée par des manifestations, dont celles déjà organisées à Alger, à Beyrouth et à Tunis, conférant une certaine visibilité aux bénéficiaires des projets financés par l'UE.

L'approche concertée qui sous-tend la stratégie globale s'applique également ici. Le SEAE et les services de la Commission travaillent main dans la main pour fournir une aide ciblée à notre réseau de délégations. Cela vaut en particulier pour les pays du voisinage, dans lesquels les séminaires régionaux sont organisés conjointement et les travaux et programmes de la Commission font l'objet d'orientations stratégiques de la part de l'équipe StratCom du SEAE. L'utilisation stratégique de la ligne budgétaire consacrée à la diplomatie publique au titre de l'instrument de partenariat (50,9 millions d'euros) nous permet de cibler les activités de communication sur certains publics clés au sein des pays partenaires. Le SEAE a également renforcé sa coopération avec les bureaux de représentation de la Commission européenne et du Parlement européen dans les États membres en leur transmettant des notes d'information sur la SGUE et en partageant des matériels de campagne et des produits de communication. Des mesures ont été prises pour associer directement les États membres à ce travail. Un séminaire réunissant des personnes travaillant dans le domaine de la communication au sein des ministères des affaires étrangères des 28 États membres de l'UE a été organisé afin de

contribuer à promouvoir un message commun, conformément aux priorités de la SGUE, et de favoriser le partage de produits, notamment en amont et lors de manifestations importantes (sommets du partenariat oriental, sommets UE-Afrique et UE-CELAC). Des travaux sont également en cours pour exploiter pleinement le potentiel du programme de visiteurs de l'UE, du réseau des chaires Jean Monnet, du programme Erasmus+ et de l'initiative «Young Med Voices Plus». Un bon exemple de diplomatie publique est l'élaboration récente par le SEAE, en ayant recours à un processus multipartite, d'un recueil de bonnes pratiques pour le suivi des missions d'observation électorale de l'UE. Des mesures ont aussi été prises pour augmenter la capacité de nos délégations en matière de diplomatie publique grâce à un programme de formation pilote qui sera étendu par la suite.

## 4/ Perspectives

La mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE a connu une première année chargée. Le travail n'est pas achevé et ne saurait s'arrêter là. Au cours de l'année à venir, l'UE continuera à progresser sur les axes de travail déjà ouverts, notamment mais pas exclusivement dans le domaine clé de la sécurité et de la défense. Elle continuera également à travailler de manière concertée, que ce soit sur le plan interne, avec les institutions et les États membres, sur le lien entre les aspects de politiques intérieure et extérieure, ou sur le plan externe, dans le cadre de son travail de diplomatie publique.

Le Conseil et la Commission pourront également examiner la possibilité de mettre en œuvre la SGUE dans d'autres domaines, en mettant éventuellement l'accent sur des objectifs stratégiques tels que le soutien aux ordres régionaux de coopération et à la gouvernance globale et sur des moyens tels que la mise en place ou l'activation d'outils plus réactifs et plus souples dans les domaines de la diplomatie et du développement, comme le préconise la stratégie.

La stratégie globale de l'UE est désormais lancée sur la trajectoire qui mène de la vision partagée à l'action commune. Il importe de maintenir cet élan au cours de l'année à venir.



**Plus d'informations**

[europa.eu/globalstrategy](https://europa.eu/globalstrategy)

***#EUGlobalStrategy***